

Chavanon : le contrat coule de source !

L'année 2014 est marquée par le lancement du projet de contrat territorial de la rivière du Chavanon. Près de 15 maîtres d'ouvrage (collectivités locales, associations, établissements publics, etc.) ont affiché leur volonté de participer à cette démarche partagée alliant restauration et préservation des cours d'eau. L'échange de savoir-faire, la cohérence des actions et l'implication de tous les acteurs du territoire (agriculteurs, sylviculteurs, propriétaires riverains, de seuils et d'étangs) sont gages de réussite de ce projet coordonné par le Parc (avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, des Régions Limousin et Auvergne, des départements la Creuse, de la Corrèze et du Puy-de-Dôme...). Les prochains mois seront consacrés à la finalisation du programme d'actions, fondé sur les diagnostics et la concertation. Parmi les actions prévues : accompagner agriculteurs et forestiers pour limiter l'impact de leurs pratiques, réduire l'effet des obstacles barrant le lit des cours d'eau, améliorer la gestion des étangs... L'objectif du contrat n'est pas seulement environnemental : il permettra aussi de préserver la qualité de l'eau potable ou encore des eaux de baignade et de loisirs !